



HAL
open science

Supervision : l'art et la manière de recycler le produit d'une cure

Stoian Stoianoff-Nenoff

► **To cite this version:**

Stoian Stoianoff-Nenoff. Supervision : l'art et la manière de recycler le produit d'une cure. Oxymoron, 2011, Contrôle Supervision, 2. hal-03650428

HAL Id: hal-03650428

<https://hal.science/hal-03650428>

Submitted on 25 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Supervision : l'art et la manière de recycler le produit d'une cure

Stoian Stoianoff

Stoian STOIANOFF-NENOFF est diplômé de neuropsychiatrie et praticien de la psychanalyse. Membre de l'AEFL il est l'auteur d'une soixantaine d'articles et de trois ouvrages : 1992, Transmission de la psychanalyse; 1996, Qu'en dira-t-on? Une lecture du Livre XII du Séminaire de Jacques Lacan; 1998, Pour une clinique du réel, Lacan et ses didactici(h)iens.

contrôle, supervision, objet a, agalma

Quand nous commentons un texte, c'est comme quand nous faisons une analyse.

Combien de fois j'ai fait observer à ceux que je contrôle... Ils disent: « j'ai cru comprendre qu'il voulait dire ceci, et cela »... C'est une des choses dont nous devons le plus nous garder, de comprendre trop, de comprendre plus que ce qu'il y a dans le discours du sujet. Interpréter et s'imaginer comprendre n'est pas du tout la même chose. C'est même exactement le contraire. Je dirais même plus, c'est sur la base d'un certain refus de compréhension que nous poussons la porte de la compréhension analytique.

Jacques LACAN, Le séminaire, Leçon VIII 24 février 1954.

S'il est vrai, ainsi que l'affirment les auteurs de «Cradle to cradle», que les objets ont 'mille et une vies', il est clair que l'objet 'a' lacanien (en tant que produit de la cure) est promis à 'mille et un' destins. L'objet d'un contrôle (ou d'une supervision si l'on préfère) dans une cure lacanienne vise donc au réemploi dudit objet 'a' dans la pratique du psychanalyste débutant. La séance de contrôle lui est l'occasion d'évoquer la difficulté où il se trouve d'obtenir une mise à plat de structure subjective de son patient susceptible de faire tomber l'objet 'a', l'objet de la jouissance en question à travers les mailles du transfert. L'occasion aussi de découvrir certains arcanes de sa propre structure, mal reconnus ou ignorés dans sa cure et qui se manifestent à l'occasion de cette situation nouvelle, où il se situe en position de psychanalyste.

Côté freudien toutes sortes de perspectives sont ouvertes, relatives à ce qui est jugé déterminant en fin d'une cure. Le 'contrôleur' œuvrera par conséquent de manière à pousser au dire dans cette direction. S'il est vrai que pour Sigmund Freud le but de la cure vise à faire franchir à l'analysant le seuil qui sépare de la position de désiré de celle de désirant, dans cette perspective le contrôle veillera à aplanir les obstacles résiduels qui s'opposent à cette transvaluation.

Toutefois, la supervision est une procédure qui est prescrite, voire imposée par la loi dans certains cadres institués, dont la variété suppose qu'on ait un peu voyagé. Ainsi il m'est arrivé d'évoquer la question du contrôle dans le cadre de la formation de l'analyste, dans un volume paru en 1998 sous le titre Pour une clinique du réel, chez L'harmattan. Je proposais d'en revenir à la chose freudienne c'est-à-dire à la formation des analystes à leur fonction d'agents doubles. Et je poursuivais en ces termes (p.193) :

Parlant de l'analyste, LACAN posait, par exemple, la question suivante():

« que doit-il rester de ses fantasmes /.../ si tant est qu'il y ait un fantasme fondamental, si la castration est ce qui doit être accepté au dernier terme de l'analyse, quel doit être le rôle de la cicatrice à la castration, dans l'éros de l'analyste? »

Ça laisse entendre que la cure didactique laisse des cicatrices, des traces, des indices, dont il conviendrait de faire le recensement. C'est même ce style de la castration qu'il souhaitait faire apparaître dans la procédure dite de « la passe ». Il ne savait pas qu'on entendrait son propos, son « l'analyste s'autorise de lui-même », comme toute latitude laissée à l'analysant de se passer, par exemple d'une telle cure didactique. Or, ce que cette formule disait, c'est évidemment qu'aucune institution ne pourrait jamais garantir qu'untel est un bon analyste, un bon agent double.

A partir de là de nouvelles générations d'analystes se sont autorisées d'eux-mêmes, d'autant que les anciens semblaient tout disposés à les laisser faire. Ce qui veut dire qu'à la limite ils pouvaient se dispenser d'une analyse personnelle et néanmoins pratiquer et se dire analystes.

Ceci d'ailleurs leur avait été soufflé par certains parmi leurs aînés, tel François Perrier, par exemple. Et il s'est trouvé à Nancy-même des psychanalystes qui disaient, en écho à ses propos, « pour devenir analyste il faut d'abord se mettre à pratiquer sous le contrôle d'un analyste, puis seulement si on rencontre des difficultés personnelles, faire alors soi-même une psychanalyse ». On a donc vu se généraliser ainsi, successivement au cours des années, d'abord le contrôle individuel, puis le contrôle en groupe et pour finir le contrôle par amphithéâtres entiers, ceci évidemment à l'université. On a formé des psychanalystes diplômés sous la direction de professeurs de psychanalyse, qui n'avaient souvent même pas été en analyse et qui prétendaient connaître la psychanalyse mieux que tout le monde. Or, s'il est une chose que les compagnons de Freud savaient, et donc avaient en partage, c'est qu'il n'existe pas de savoir psychanalytique qui ne serait pas réinventé par chacun, au cours de sa propre analyse.

Ceci dit, que m'ont appris mes voyages d'agent double dans les institutions où le contrôle s'est imposé avec le temps? La réponse est simple : le règne du politiquement correct et du flicage de la parole. Voyez par vous-mêmes.

A la fin des années soixante j'ai exercé le métier de médecin du travail, au sein d'un collectif qui comptait une quinzaine de collègues. Puis j'ai été sollicité pour y mener un groupe de Balint, chose compréhensible étant donné qu'un médecin du travail ne prescrit pas et qu'il reçoit en pleine figure les doléances des ses assujettis. J'y ai appris que l'acte de créer un lieu de parole n'est pas sans risque et, de fait, un des participants s'est retrouvé à l'HP au terme de trois séances où il s'était abstenu de prendre la parole. Dans sa position de vase menacé de toutes parts le contrôleur ne fait que tinter au moindre souffle. Ah! Le gong.

Ailleurs, dans un établissement où se trouvaient hospitalisés des alcooliques, j'ai tenté cette sorte d'expérience qui consiste (en tant que vacataire neuro-psy) à créer un lieu de parole, avec le résultat inespéré que cette ouverture de la boîte de Pandore a reçu un écho du côté de la direction de l'établissement. Qui avait noté une certaine agitation progressive parmi les soignés, avec, à terme, la sommation qui m'a été faite d'arrêter cette pratique au prétexte que les participants au groupe de travail se permettaient de m'insulter, ce qui était, semble-t-il, déontologiquement

inadmissible. D'un certain point de vue tenir le crachoir ou l'incarner c'est la même chose. Point pivot.

A Maréville, l'HP de Nancy, (dans le service pour femmes où j'étais censé sévir, l'appareil à électrochocs bien en main) j'avais admis que l'on puisse venir me consulter une ou deux fois par semaine, et la chose à peine instituée on faisait déjà la queue à mon bureau. Avec pour effet, tout aussi imprévu, que le patron du service, un médecin d'une soixantaine bien sonnée, s'est mis à délirer. J'étais, évidemment au centre de son délire. Un ami interne a dû lui administrer pas mal de neuroleptiques afin qu'il puisse émerger. Face à tant d'honneur j'ai dû m'incliner tel le polichinelle dans le tiroir. Séquelles.

AIDS. C'est le sigle d'une organisation qui disposait à Nancy d'un dispensaire et de quelques lits d'hospitalisation destinés aux malades du SIDA. Le personnel était assujéti légalement à une supervision, chose qui m'a été confiées (en raison de deux heures par semaine). En réalité il s'agissait de volontaires sans formation spécialisée, et qui étaient embauchés sans examen psychologique approfondi préalable, à ce que j'ai compris. Il va sans dire que leurs doléances étaient à la mesure de la gravité des situations qu'ils (ou elles) avaient à affronter.

J'ai tenu le coup trois mois environ lorsqu'il est rentré, parmi les soignés, un supposé pédophile atteint du SIDA qui a aussitôt cristallisé la haine et l'ostracisme des homos. Ayant cherché à atténuer ce conflit (à base juridique) j'ai été viré. Comme une vieille capote anglaise. Agalma.

Question! Lors de tous ces avatars ai-je trahi ma 'vocation', ou ai-je cédé sur mon désir? Faut-il pratiquer le contrôle et la supervision contre vents et marées plutôt que le 'cartel' et 'la passe'? A quoi reconnaître qu'on est sur le point de passer du berceau (cradle) au cercueil et que telle supervision mène droit au gâchis? Quelle garantie (autre qu'universitaire) un praticien peut-il présenter de manière à se prévaloir d'une position éminente, 'super', et donc de maîtrise et de super-vision? Dans certaines procédures réputées psychothérapeutiques n'a-t-on point recours à l'usage de conseils, voire d'injonctions impératives et quelle est alors la position dans l'Être dont se réclamera l'autorité du contrôleur? Supportera-t-il d'être parfois réduit au statut d'un étron? Pourra-t-il s'en plaindre à quelque organisme titulaire pratiquant une solidarité structurée comme un fascia? La tentation hégémonique d'un contrôle cosmique est aujourd'hui plus que jamais planétaire, mais c'est également là l'enjeu d'une formation psychanalytique préalable appropriée qui viendrait s'y affronter. N'est-il pas loisible de déceler dans le système «Cradle to cradle», non seulement un contrepouvoir mais aussi une fonction dissipative, un échappement? En euros ou en dollars.